

Beaulieu est doté d'un parcours de pêche pédagogique et familial

Le premier parcours de pêche labellisé "Famille" de Vaucluse vient d'être inauguré au lac de Monteux, en présence de Philippe Lalauze, président de la Fédération pour la pêche et la protection du milieu aquatique du département, de Christian Gros, maire de Monteux et président des Sorgues du Comtat, de Claude Haut, sénateur de Vaucluse et président du Conseil général.

Les discours officiels prononcés à cette occasion devant un public rassemblé au bord du lac ont expliqué la mise en place de ce parcours ainsi que les modalités de son utilisation future.

C'est dans le cadre de la mise en œuvre du schéma national de développement du loisir pêche que le partenariat entre la communauté de communes et la fédération de pêche du Vaucluse a permis la création, au lac de Beaulieu, de ce premier parcours de pêche qui se veut essentiellement familial.

Accessible aux personnes à mobilité réduite

Outre les panneaux pédagogiques qui ont été installés pour informer sur la pratique de la pêche mais aussi de la faune et de l'écosystème, cette appellation "Famille", décernée au parcours, garantit également



Une initiation a été proposée aux jeunes pêcheurs venus découvrir le lac de Monteux.

/ PHOTO E.F.

l'installation sur le site de postes de pêche idéaux pour une pêche en famille, seul ou entre amis.

À noter que la labellisation a été rendue possible par la diversité et la qualité des aménagements présents, sur ce parcours intégralement accessible aux personnes à mobilité réduite avec accès routiers, parkings, cheminements autour du lac, pontons et jeux d'enfants,

agrès, fitness et autres snacks et toilettes... Une animation-initiation gratuite et très remarquée a été en outre proposée aux pêcheurs et plus particulièrement aux jeunes, qui ont pu s'adonner à la pêche aux blageons, carpes, tanches ou encore black-bass et perches royales qui frétilent dans les eaux calmes ce lac de dix hectares.

Cette animation sportive et de loisirs a été animée et enca-

drée par Jérôme Marin, de la fédération de pêche de Vaucluse, qui fournissait également tout le matériel nécessaire à l'activité de pêche 2^e catégorie. Elle pourra être pratiquée tous les jours dorénavant par toute personne en possession d'une carte de pêche spécifique au lac de Monteux.

Contact pour tout renseignement supplémentaire : ☎ 04 90 61 15 50.